

LEADER 2014-2020 DOCUMENT DE PRESENTATION

LANGUEDOC-ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES



La stratégie LEADER

Priorité ciblée : Coopération et anticipation pour un territoire entrepreneurial et durable

La stratégie LEADER

LES « PIVOTS » DU MODELE

La coopération = garantit le **maintien d'un dynamisme** et la **capacité de réaction** du territoire. Elle est un **préalable** à l'éligibilité des projets. Elle se **formalise** entre les acteurs au niveau de la définition et/ou de la mise en œuvre du projet. La **coopération s'impose** dans le programme LEADER 2014/2020 dans le mécanisme de gestion du projet

Ex : convention cadre de partenariat, charte, actions communes...

L'anticipation = Les grands défis environnementaux (**climat – énergie – biodiversité...**), **l'accroissement démographique**, le **vieillessement** et de **l'artificialisation des espaces** seront à prendre en compte dans le programme. En somme, il s'agira de s'interroger pour chacun des projets sur sa **capacité à répondre aux enjeux de demain ou tout du moins y contribuer.**

La stratégie LEADER

LA FINALITE DU MODELE

Un territoire DURABLE

La **réussite** du programme LEADER 2014/2020 et la **cohérence** des projets seront **évaluées** du point de vue **environnemental, économique et social**, les **3 piliers du développement durable**.

Un ensemble de **critères** sera donc identifié pour **analyser** le bénéfice du programme LEADER et donc des **projets soutenus** dans la **construction d'un territoire DURABLE**.

La stratégie LEADER

Renforcer les capacités d'adaptation, d'innovation et de coopération des acteurs et des projets

Développer la capacité entrepreneuriale et créative du territoire

Maintenir l'attractivité environnementale, économique et sociale du territoire

Coopération et assistance technique pour l'animation-gestion du programme LEADER

Action 1 : Connaître, observer, analyser les grandes évolutions du territoire pour mieux les appréhender

Action 2 : Soutenir la création d'outils et de systèmes coopératifs favorisant l'innovation et la mise en réseau des acteurs et des projets.

Action 3 : Diversifier et développer la capacité productive du territoire

Action 4 : Soutenir le potentiel d'activité lié à l'économie résidentielle

Action 5 : Favoriser la mobilité durable et le lien social pour un « bien vivre ensemble » en Midi-Quercy

Action 6 : Valoriser la qualité territoriale et les ressources patrimoniales du Midi-Quercy en vue de les préserver et d'en améliorer la gestion

Action 7 : Coopérer pour interroger et faire évoluer la stratégie globale du GAL

Action 8 : Animation-gestion-évaluation du programme LEADER Midi-Quercy

Les fiches-actions

N°1

ACTION	N°1	Connaître, observer, analyser les grandes évolutions du territoire pour mieux les appréhender
1, Objectifs opérationnels	<p>L'objectif de cette fiche-action est de permettre aux décideurs et acteurs du territoire de disposer d'informations suffisantes leur permettant d'anticiper leur développement à la lumière des tendances observées.</p> <p>En cela, cette fiche-action se pose en préalable à un développement équilibré et durable du territoire</p>	
2, Types d'opérations	<p>2.1 Etudes et expérimentations de type « living lab » en collaboration avec des laboratoires de recherche permettant de tester grandeur nature de nouveaux services, usages et outils.</p> <p>2.2 Etudes visant à accompagner et planifier l'aménagement et le développement à l'échelle du pays Midi-Quercy incluant diagnostics, projets stratégies et plans d'actions (par exemple liées à l'élaboration du SCOT, la conduite de l'OPAH).</p> <p>2.3 Etudes d'opportunité de développement économique sur certaines filières de développement</p> <p>2.4 Mise en place d'un observatoire multithématique du territoire</p>	

Les fiches-actions

N°2

ACTION	N°2	Soutenir les initiatives, la création d'outils et de systèmes coopératifs favorisant l'innovation et la mise en réseau des acteurs et des projets
Objectifs opérationnels	L'objectif de cette fiche-action est de renforcer les relations, les liens et les partenariats entre les projets et les acteurs, par des lieux, des outils et des temps de rencontres dédiés, de mieux accompagner la structuration technique et juridique de projets coopératifs, de sensibiliser les acteurs à l'intérêt de coopérer, de contribuer à la consolidation et au développement du monde associatif.	
Types d'opérations	<p>2.1 Soutien aux investissements immobiliers visant la création ou la modernisation de lieux supports à la mise en coopération des acteurs et des projets : tiers lieux, hôtels d'entreprises artisanales et commerciales ...</p> <p>2.2 Soutien à la création et à l'animation de nouveaux outils collaboratifs permettant le partage de savoirs et la mise en réseau des acteurs du territoire (wikiterritorial)</p> <p>2.3 Accompagnement et sensibilisation des acteurs dans le montage de projets coopératifs au sein d'une même filière ou inter-filières (étude de faisabilité à la création de structures coopératives, actions d'information et de sensibilisation, appui au démarrage à de nouvelles structures coopératives)</p>	

Les fiches-actions

N°3

ACTION	N°3	Diversifier et développer la capacité productive du territoire
Objectifs opérationnels	<p>Les objectifs de cette fiche-action sont de Développer de nouveaux outils, pratiques et techniques de production prenant en compte les principes de développement durable dont la limitation des impacts énergétiques, de Créer de nouvelles activités économiques pour la croissance verte , Créer de la valeur ajoutée sur les productions actuelles par l'innovation et Soutenir la mise en place des nouvelles filières de l'économie verte et circulaire, le bien-être (PPAM) , l'artisanat/design</p>	
Types d'opérations	<p>2.1 Soutien des projets collectifs des acteurs d'une même filière (exemple : filière PPAM) ou de filières différentes (exemple : artisanat/design et agriculture) souhaitant créer de nouveaux procédés, outils, produits et techniques</p> <p>2.2 Soutien à la consolidation des entreprises TPE/PME par une aide à l'investissement dont l'aide au renouvellement du matériel et du mobilier professionnel, aux mises aux normes notamment Accessibilité, réfection des façades et enseignes.</p> <p>2.3 Soutien aux programmes territoriaux d'accompagnement et d'information/ sensibilisation des entreprises notamment sur la question des pratiques écoresponsables.</p> <p>2.4 Soutien à la mise en place de démarches qualité prenant en compte les principes du développement durable au sein des entreprises</p>	

Les fiches-actions

N°4

ACTION	N°4	Soutenir le potentiel d'activité lié à l'économie résidentielle
Objectifs opérationnels	<p>Les objectifs de cette fiche-action sont de Renforcer les actions de communication/promotion sur le tissu commercial, culturel et touristique local auprès des résidents permanents et touristiques , de Soutenir des projets visant la qualification de l'offre existante à la demande des populations et des touristes, de Promouvoir des modes de consommation raisonnée et de Soutenir la création d'activités et de services innovants et/ en carence à destination des populations et des touristes</p>	
Types d'opérations	<p>2.1 Soutien aux actions qui favorisent le « consommer local » : Séances d'information des collectivités locales pour la mobilisation des clauses environnementales dans la commande publique , Actions de sensibilisation des publics au consommer local, au bien-manger, au gaspillage alimentaire par la création et l'animation d'ateliers de cuisine (...), Création de lieux ou d'outils collectifs supports (exemple : légumerie, plateforme locale de transformation...), communication et promotion multimédias de l'offre locale</p> <p>2.2 : Soutien à la modernisation ou la création d'hébergements touristiques : Gîtes de groupe ou gîtes d'étape dédiés aux activités de pleine nature et aux pratiques d'itinérances, Gîtes ruraux ou chambres d'hôtes écotouristiques intégrant les principes du développement durable et s'appuyant sur des ressources locales emblématiques</p> <p>2.3 Soutien aux activités récréatives et gastronomiques : Adaptation des activités récréatives existantes aux personnes à mobilité réduite, Adaptation des ateliers d'artisanat d'art à l'accueil du public, Modernisation de restaurants existants inscrits dans des démarches qualité et situés sur ou à proximité des bases de loisirs du pays Midi-Quercy et/ou de sites, d'espaces et d'itinéraires de pleine nature</p> <p>2.4 Soutien à la qualification des fonctions accueil et information des publics touristiques : Modernisation des Offices de Tourisme (front office uniquement) , Qualification de l'accueil dans les parcs et jardins, les espaces publics situés en bordure de rivière ou de lacs</p>	

Les fiches-actions

N°5

ACTION	N°5	Favoriser la mobilité durable et le lien social pour un « bien vivre ensemble » en Midi-Quercy
Objectifs opérationnels	<p>Les objectifs de cette fiche-action sont d'Améliorer et diversifier l'offre de transports doux et au développement de l'intermodalité sur le territoire, de déployer une couverture suffisante du territoire en matière de services aux publics, d'améliorer l'inclusion sociale des personnes les plus fragiles (handicap, populations précaires, jeunes, femmes...) notamment dans les zones les plus isolées du territoire, de mettre en place d'une politique d'accueil des nouvelles populations pour assurer le « bien vivre ensemble » et de développer de l'animation de la vie sociale (actions sur l'entraide, le parrainage, la participation citoyenne)</p>	
Types d'opérations	<p>2.1 Soutien à l'aménagement, à l'équipement et à l'animation d'espaces de services mutualisés dans les domaines de la santé, du monde associatif, de la culture, de la vie sociale, de l'enfance/ jeunesse, de la petite enfance.</p> <p>2.2 Développement d'une offre culturelle tout au long de l'année destinée aux habitants et plus particulièrement au jeune public</p> <p>2.3 Création d'une plateforme d'éco mobilité par le développement du covoiturage ; du prêt d'éco-véhicules et de vélos à assistance électrique, la qualification d'un réseau de transports doux</p> <p>2.4 Etude, accompagnement et animation d'un contrat de santé en partenariat avec l'ARS à l'échelle du territoire du pays prenant en compte l'accès à l'offre de soins et des actions de prévention (alimentation ; bien être ; sport ; biodiversité et santé)</p>	

Les fiches-actions

N°6

ACTION	N°6	Valoriser la qualité territoriale et les ressources patrimoniales du Midi-Quercy en vue de les préserver et d'en améliorer la gestion
Objectifs opérationnels	<p>Les objectifs de cette fiche-action sont de mettre en place des actions innovantes de sensibilisation/information à destination des différents publics notamment les habitants et les collectivités , Concourir à la restauration, l'aménagement et la valorisation d'espaces naturels emblématiques du pays ou d'espaces naturels dont l'intérêt est reconnu (cf. inventaires, arrêtés, ENS, site ou type de milieux identifié dans la charte paysagère du Pays MQ), Soutenir des démarches participatives intégrant la population dans les projets de restauration, de mise en valeur et de transmission sur les questions des patrimoines et de la biodiversité</p>	
Types d'opérations	<p>2.1 Animation et coordination de programmes d'actions visant une valorisation durable des patrimoines du pays Midi-Quercy (Pays d'art et d'histoire)</p> <p>2.2 Mise en œuvre de plans de gestion et de valorisation d'espaces naturels ouverts au public ou animés dans des espaces remarquables, des sites s'inscrivant dans la trame verte et bleue, des sites identifiés dans la charte paysagère de territoire et le long et sur des itinéraires de randonnées inscrits au PDIPR.</p> <p>2.3 Actions innovantes de diffusion et de sensibilisation autour d'enjeux de préservation de la biodiversité et du paysage auprès des collectivités, de la population et des entreprises</p> <p>2.5 Rénovation de patrimoine bâti exemplaire accueillant du public dont chantiers participatifs</p> <p>2.6 Création ou réhabilitation de centres d'interprétation du patrimoine et création de supports mobiles numériques extérieurs en lien avec le label Pays d'art et d'histoire</p>	

Les fiches-actions

N°7

ACTION	N°7	Coopérer pour interroger et faire évoluer la stratégie globale du GAL
Objectifs opérationnels	<p>Les objectifs de cette fiche-action sont de prolonger et renforcer la stratégie de développement territorial ; accroître la valorisation des ressources locales ; renforcer la cohésion du territoire ; développer l'ouverture et la conscience européenne des territoires ; aller à la rencontre d'autres territoires organisés pour découvrir des manières de penser et d'agir autrement.</p>	
Types d'opérations	<p>Mettre en œuvre les pistes de coopération déjà identifiées dans le Programme « Idée au projet » autour des circuits courts, en partenariat avec des Gals Hongrois</p> <p>Poursuivre la coopération avec le Pays des Portes de Gascogne sur la question de la mobilité des jeunes en lien notamment avec l'accès à l'offre de services et d'animations.</p> <p>Poursuivre La vie rurale III en intégrant la question du lien ville campagne avec le PNR des CQ, les PETR du Pays des portes de Gascogne, d'Armagnac, le PETR Grand Quercy et le PETR du Sud Toulousain</p> <p>Développer les coopérations transnationales en prenant appui sur le centre d'art La cuisine (perspectives avec la Catalogne (Fondation El Bulli) et interterritoriales (pays Vidourle Camargue)</p>	

Les fiches-actions

N°8

ACTION	N°8	Animation-gestion-évaluation du programme LEADER Midi-Quercy
Objectifs opérationnels	Gérer, animer évaluer le programme LEADER Midi-Quercy sur la période 2015/2023	
Types d'opérations	Coûts salariaux (en moyenne 2,5 ETP / an) Dépenses indirectes Coûts de communication, diffusion et information	

Les fiches-actions

Pour chacune des fiches actions :

- ✓ Une liste spécifique de dépenses éligibles par type d'opérations
- ✓ Des conditions d'admissibilité de l'opération dans le programme liées par exemple à l'échelle du projet, les engagements qualité (labels, marque, démarche environnementale), l'engagement au partenariat, durée du projet limitée à 18 mois...
- ✓ Un montant d'aide LEADER minimum : 10 000 euros (sauf pour les projets de coopération : 5000 euros)
- ✓ Des montants d'aides LEADER maximum selon les fiches-actions
- ✓ Des régimes d'aides d'état spécifiques à appliquer aux projets portés par des entreprises (au sens communautaire)

La maquette financière du programme

Sous mesure	Fiche-action (n°)	Feader
19.2	1 : Connaître, observer, analyser les grandes évolutions du territoire pour mieux les appréhender	120 500 €
19.2	2 : Soutenir les initiatives, la création d'outils et de systèmes coopératifs favorisant l'innovation et la mise en réseau des acteurs et des projets	241 000 €
19.2	3 : Diversifier et développer la capacité productive du territoire	140 000 €
19.2	4 : Soutenir le potentiel d'activité lié à l'économie résidentielle	365 000 €
19.2	5 : Favoriser la mobilité durable et le lien social pour un « bien vivre ensemble » en Midi-Quercy	400 500 €
19.2	6 : Valoriser la qualité territoriale et les ressources patrimoniales du Midi-Quercy en vue de les préserver et d'en améliorer la gestion	261 300 €
19.3	7 : Coopérer pour interroger et faire évoluer la stratégie globale du GAL	80 000 €
19.4	8 : Animation-gestion-évaluation du programme LEADER Midi-Quercy	401 700 €
TOTAL		2 010 000 €